



Convention

entre les soussigné(e)s,

d'une part, le collège Jean Monnet de Lusignan représenté par monsieur Vincent Baudet, Principal,

et d'autre part, l'Institut Universitaire de Technologie de Poitiers représenté par monsieur Majdi Khoudeir, Directeur.

Il a été convenu ce qui suit :

Le collège de Lusignan prête à titre gracieux au Département de Génie Electrique et Informatique Industrielle de l'I.U.T. de Poitiers une fraiseuse de avril 2017 à juin 2018.

Ce prêt se fait dans le cadre d'un projet tutoré de élèves du Département G.E.I.I. avec, pour objectif, la mise à niveau de la carte de commande et du logiciel de pilotage de cet appareil.

Poitiers, le
Le Directeur

Majdi Khoudeir

Lusignan, le 14 mars 2017
Le principal

Vincent Baudet